

3 milliards \$

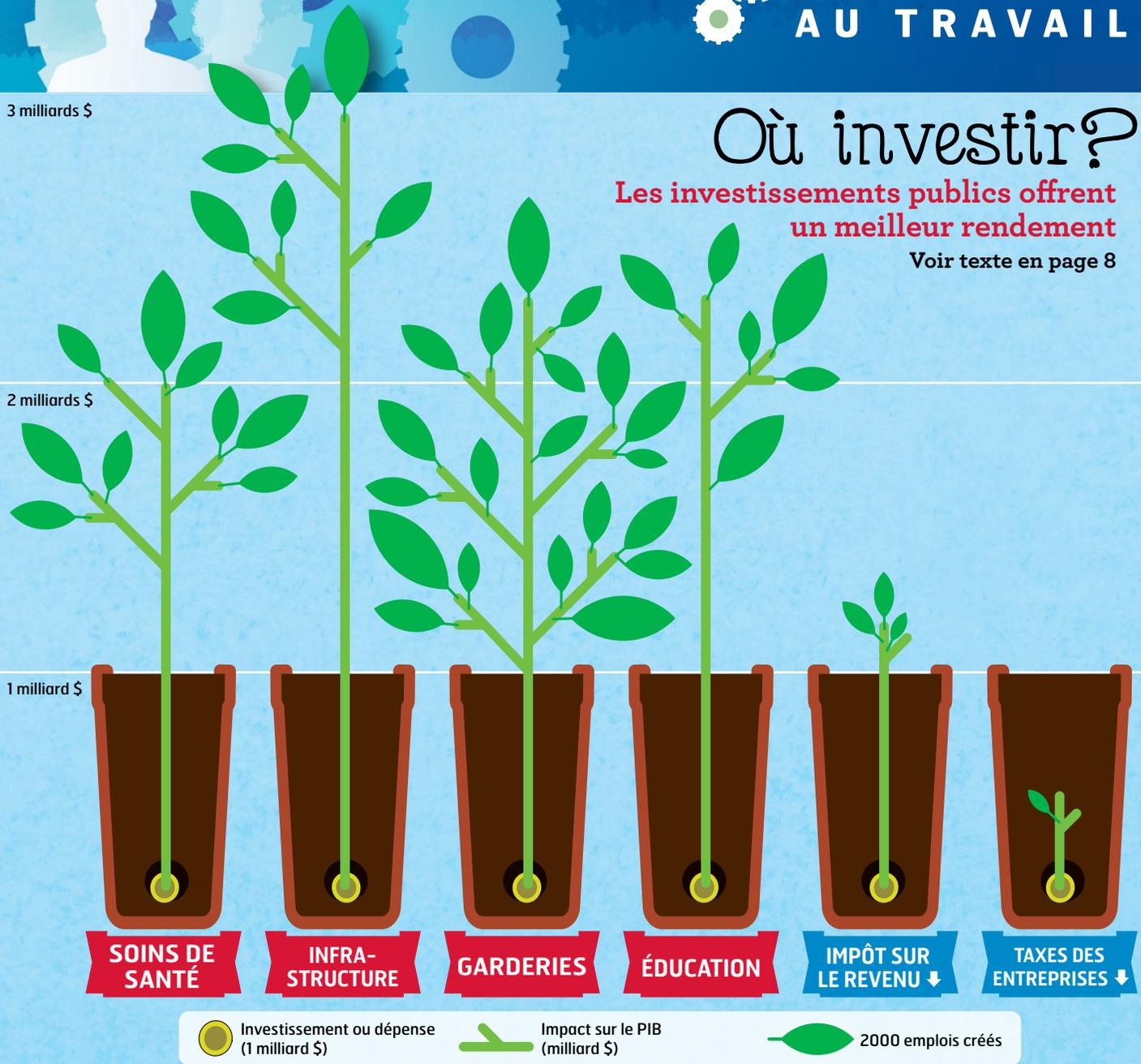
## Où investir?

Les investissements publics offrent un meilleur rendement

Voir texte en page 8

2 milliards \$

1 milliard \$



● Investissement ou dépense (1 milliard \$)

— Impact sur le PIB (milliard \$)

— 2000 emplois créés

### À L'INTÉRIEUR

2 COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

3 ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES  
LES AUGMENTATIONS SALARIALES EN 2015

4 DISSIPER LES MYTHES : SALAIRE MINIMUM

5 LES SALAIRES DU SECTEUR PUBLIC CONTRIBUENT À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

6 DEUX VISIONS S'OPPOSENT QUANT À L'UTILISATION DU SURPLUS FÉDÉRAL

7 ACCORDS COMMERCIAUX : LES CITOYENS DOIVENT S'IMPLIQUER

8 LE SYSTÈME DE SANTÉ CANADIEN EST INCOMPLET

8 LES INVESTISSEMENTS PUBLICS OFFRENT UN MEILLEUR RENDEMENT : EXPLICATIONS DU TABLEAU

# COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

## PLEINS FEUX SUR LES RÉCENTES ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES



### **PARADIS FISCAUX** Les plus riches des plus riches encore plus riches

Une étude récente montre que les plus riches des plus riches sont encore plus riches que nous le pensions! En effet, l'analyse des données n'a pas encore permis de chiffrer toute la richesse dissimulée dans les paradis fiscaux. Selon Gabriel Zucman de la London School of Economics, au moins 7,6 billions de dollars ou 8 % de la richesse financière personnelle mondiale est cachée dans les paradis fiscaux. Le montant des actions détenues dans les paradis fiscaux par les riches de la Russie et des pays en voie de développement est encore plus élevé. Les pertes en recettes fiscales pour les gouvernements du monde entier s'élèvent à plus de 190 milliards de dollars. Gabriel Zucman estime que les plus riches du Canada ont au moins 300 milliards de dollars dissimulés dans les paradis fiscaux, ce qui constitue une perte de revenus fiscaux annuelle de 6 milliards de dollars pour les gouvernements canadiens.

### **PPP** Le Québec pourrait épargner jusqu'à 4 milliards en rachetant des hôpitaux

Une analyse effectuée par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), un groupe de

réflexion montréalais, révèle que le gouvernement du Québec pourrait épargner jusqu'à 4 milliards de dollars en rachetant les deux hôpitaux et les centres de santé dont la réalisation a été amorcée en partenariats public-privé (PPP). En 2010, le Centre universitaire de santé McGill a reçu le Prix Or pour le « financement innovateur » du Conseil canadien pour les partenariats public-privé. Deux ans plus tard, nous avons réalisé de quelle innovation il s'agissait lorsque les services policiers de lutte contre la corruption du Québec ont porté des accusations contre le PDG de l'hôpital, Arthur Porter, et le PDG de SNC-Lavalin, Pierre Duhaime, pour fraude, corruption et blanchiment d'argent. L'IRIS exhorte le Québec à s'inspirer du gouvernement français qui a épargné des centaines de millions de dollars en mettant fin au PPP pour gérer lui-même l'hôpital concerné.

### **EMPLOIS** La Banque Scotia réalise des bénéfices record, puis met à pied 1500 employés

Après avoir déclaré des bénéfices record de 2,35 milliards de dollars au dernier trimestre et de 7,5 milliards de dollars l'année dernière, la Banque Scotia a annoncé qu'elle mettrait à pied 1500 de ses travailleurs. Les succursales



canadiennes sont particulièrement touchées. La Banque Scotia qui utilise le slogan « Vous êtes plus riche que vous ne le croyez » dans ses publicités télévisées, a versé à son PDG un salaire de 11,2 millions de dollars en 2013. C'est 400 fois plus que ce qu'elle a versé à ses caissiers. La Banque a également réglé un recours collectif concernant 5000 employés qui n'avaient pas été payés pour les heures supplémentaires travaillées.

### **JEUNES TRAVAILLEURS** Le gouverneur de la Banque du Canada invite les jeunes à travailler gratuitement

Le nouveau gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a déclaré récemment devant des journalistes et des députés que les jeunes sans emploi devraient travailler gratuitement pour acquérir de l'expérience et ainsi éviter la stigmatisation salariale à long terme rattachée au chômage. Stephen Poloz, qui touche plus de 435 000 dollars par année, a été vertement critiqué, notamment par des jeunes qui travaillent gratuitement en tant que stagiaires non payés. Ils sont près de 100 000 dans cette situation. Des avocats canadiens du travail ont aussi fait valoir que les stages non payés sont illégaux dans la plupart des provinces, à moins qu'ils ne comportent une composante de formation officielle clairement définie.

*L'Économie au travail* est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleurs et à leurs représentants de l'information accessible, des analyses éloquentes des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations. *L'Économie au travail* remplace la publication antérieure du SCFP, *Le climat économique pour les négociations*.

Consultez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à [scfp.ca/economieautravail](http://scfp.ca/economieautravail). Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel ou par courrier à *L'Économie au travail*, allez à [scfp.ca/abonnement](http://scfp.ca/abonnement).

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Toby Sanger. Wes Payne et Philippe Gagnon sont les rédacteurs en chef. La mise en page a été réalisée par Marnie Thorp. Veuillez communiquer par courriel ([tsanger@cupe.ca](mailto:tsanger@cupe.ca)) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.

UNION INTERNATIONALE  
DES  
CUJAW  
SEP8491

**SCFP** / Syndicat canadien  
de la fonction publique



## ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

### Survol des plus récentes tendances économiques

#### Croissance économique

Chaque année, on laisse miroiter qu'une croissance économique plus vigoureuse est à nos portes. Ainsi, l'économie devait s'accroître de 2,5 % en 2014, mais jusqu'ici, la hausse moyenne est de 2,3 %. La croissance devrait augmenter légèrement au cours des deux prochaines années pour atteindre les 2,5 %.

#### Emploi

Au Canada, l'emploi prend de la vigueur avec la création de 117 000 emplois en septembre et en octobre. En moyenne, le taux de chômage devrait toutefois être de 7 % en 2014, puis diminuer légèrement pour atteindre les 6,8 % en 2015.

#### Inflation

D'avril à septembre, l'inflation est demeurée au-dessus de la barre des 2 %. Cependant, la chute des prix du pétrole entraînera probablement une légère baisse. L'inflation devrait être de 1,9 % en 2014 et d'un pourcentage similaire en 2015.

#### Salaires

En vertu des plus importantes conventions collectives conclues dans le secteur public au cours des neuf premiers mois de 2014, l'augmentation moyenne du salaire de base sera de 1,5 % pour la durée des conventions. L'histoire est bien différente pour les travailleurs du secteur privé, car l'augmentation moyenne est de 2,3 %.

#### Taux d'intérêt

La Banque du Canada devrait maintenir son taux d'intérêt de base à 1 % jusqu'à la fin de 2015. Par contre, si l'économie se renforce, le taux hypothécaire et le taux des obligations à long terme risquent d'augmenter.



## PLEINS FEUX

### Les augmentations salariales en 2015



#### LES EMPLOYEURS PRÉVOIENT UNE CROISSANCE DES REVENUS PLUS RAPIDE EN 2015, MAIS N'ENVISAGENT PAS D'UTILISER UNE PARTIE DES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES POUR AUGMENTER LES SALAIRES

Bien que les employeurs canadiens soient relativement optimistes quant à l'augmentation de leurs revenus et de leurs budgets au cours de la prochaine année, ils ne prévoient pas en faire profiter leurs employés. Les enquêtes menées par Mercer, Morneau Shepell et World of Work, des firmes spécialisées en ressources humaines, indiquent que les employeurs canadiens prévoient hausser les salaires de près de 3 % en 2015, soit une augmentation similaire à celle de 2014.

Les augmentations salariales les plus élevées devraient être observées dans le secteur des mines, du pétrole et du gaz. Elles seront de 3,4 à 3,7 % en moyenne, soit légèrement en baisse par rapport à 2014. Les employeurs du secteur du commerce de détail prévoient quant à eux augmenter les salaires de leurs travailleurs d'environ

2,5 % en 2015. Dans ce secteur, l'augmentation moyenne du salaire de base est semblable à ce que les employeurs pensaient offrir en 2014, mais légèrement en baisse par rapport à leurs estimations pour 2012 et 2013.

Encore une fois, les employeurs de l'Alberta et de la Saskatchewan prévoient offrir des augmentations salariales supérieures à la moyenne, soit 3,2 et 3,1 % respectivement. Les employeurs de l'Atlantique et du Québec prévoient pour leur part offrir les augmentations salariales moyennes les plus faibles, soit 2,8 %. Notons que l'écart entre ces régions s'est toutefois rétréci.

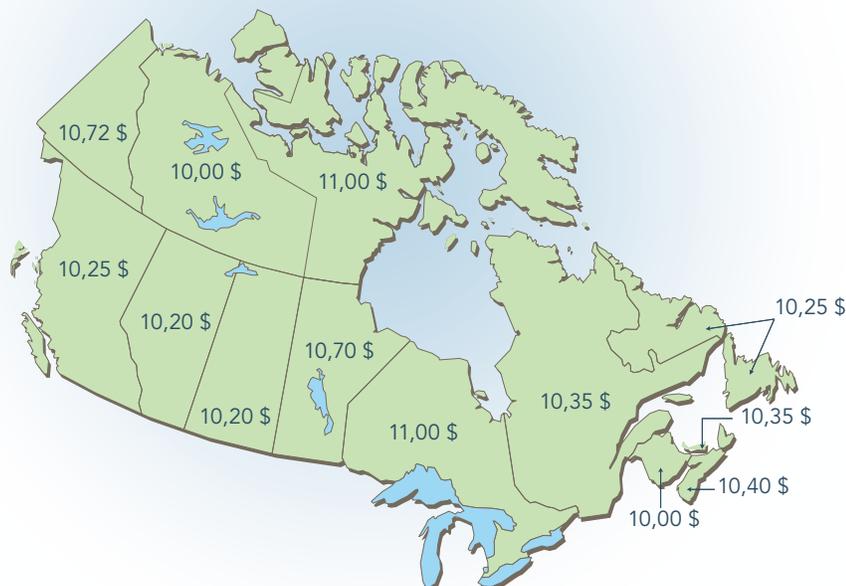
Dans le cas des gestionnaires et des cadres, les employeurs prévoient offrir des augmentations salariales supérieures à la moyenne. Le même phénomène s'est produit l'an dernier,



mais là aussi l'écart se rétrécit.

Selon Morneau Shepell, le tiers des employeurs offrant des régimes de pension à prestations déterminées souhaitent les modifier ou faire assumer une plus grande part des coûts par les employés. Le quart des employeurs envisagent de convertir leurs régimes à prestations déterminées en régimes à cotisations déterminées.

## Les salaires minimums au Canada



### DISSIPER LES MYTHES SALAIRE MINIMUM

## Est-ce qu'une augmentation du salaire minimum nuit à l'emploi?

Le principal argument contre l'augmentation du salaire minimum est qu'elle entraînera des pertes d'emploi, en particulier dans les secteurs où la hausse serait censée aider les travailleurs à faible revenu. Est-ce vraiment le cas? La réponse est non. L'augmentation du salaire minimum peut en fait favoriser l'emploi à court terme, car elle stimule la consommation, et à long terme, parce qu'elle favorise la croissance économique.

L'argument voulant que la hausse du salaire minimum élimine des emplois a exercé une forte influence sur les économistes et les politiciens pendant des décennies, ce qui a entraîné des diminutions marquées de la valeur réelle du salaire minimum dans les années 1980 et au début des années 1990. Par la suite, une analyse novatrice et détaillée effectuée par les économistes David Card et Alan Krueger a révélé que, dans la foulée d'une hausse du salaire minimum, l'emploi a légèrement augmenté chez les employeurs qui ont recours à des travailleurs payés au salaire minimum, et ce, parce que la hausse des dépenses de ces travailleurs

a été plus importante que les pertes d'emploi attribuables aux coûts accrus.

Depuis la publication de cette étude, la question a été examinée en profondeur. De nouvelles études ont révélé que la création d'emplois était plus vigoureuse à la suite d'une hausse du salaire minimum, d'autres études ont conclu qu'il y avait des pertes d'emploi ou qu'il n'y avait aucun impact. Une étude fouillée réalisée récemment par les économistes Jordan Brennan et Jim Stanford d'Unifor indique qu'il y a peu d'indices qui démontrent que la hausse du salaire minimum exerce en soi une influence notable sur les niveaux d'emploi. Dans 90 % des 70 cas étudiés, ils ont constaté que les variations du salaire minimum n'avaient aucune incidence importante et que dans les 10 % restants, les résultats n'étaient pas uniformes, variant entre positifs et négatifs.

L'état général de l'économie (croissance du PIB) est le facteur qui influence le plus les niveaux d'emploi. C'est particulièrement vrai dans le cas des provinces les plus peuplées. Bien

### SALAIRES SALAIRE MINIMUM FÉDÉRAL

## Le NPD propose un salaire minimum de 15 dollars l'heure à l'échelle nationale

Le NPD fédéral exerce des pressions sur le gouvernement conservateur pour qu'il rétablisse le salaire minimum fédéral. Il serait d'abord fixé à 12 dollars l'heure et passerait à 15 dollars d'ici quatre ans.

Le Canada n'a plus de salaire minimum fédéral depuis 1996, date à laquelle il a été aboli par le gouvernement libéral de Jean Chrétien. Depuis, les travailleurs sous juridiction fédérale (secteurs des transports, des finances, des télécommunications et de la radiodiffusion) sont assujettis à la loi sur le salaire minimum de la province où ils travaillent. En raison de ce changement, le gouvernement fédéral ne peut plus favoriser l'augmentation du niveau de vie en haussant le salaire minimum. Le salaire minimum moyen au Canada est aujourd'hui inférieur, en dollars réels, à ce qu'il était en 1975, soit il y a quarante ans!

La proposition du NPD permettrait à nouveau à Ottawa de favoriser l'augmentation des salaires en fixant un salaire minimum fédéral. La motion en ce sens a été présentée par le porte-parole du NPD fédéral en matière de travail et ancien conseiller aux communications au SCFP, Alexandre Boulerice.

sûr, l'augmentation du salaire minimum facilitera la vie des travailleurs moins rémunérés et réduira l'inégalité. Elle doit cependant être accompagnée de mesures qui visent à renforcer l'économie et à créer des emplois, comme l'augmentation des investissements publics et l'élargissement de la gamme de services publics offerts.

### Le salaire minimum réel (moyenne canadienne)



Le salaire minimum réel au Canada est la moyenne des salaires minimums provinciaux, pondérée en fonction du nombre de travailleurs dans chaque province et exprimée en dollars constants (dollar de 2013).

## TENDANCES SALARIALES SECTEUR PUBLIC

# Les salaires du secteur public contribuent à réduire les inégalités

Une nouvelle étude révèle que les travailleurs du secteur public ne sont pas nécessairement mieux rémunérés, mais qu'ils sont assurément rémunérés plus équitablement. Lorsque l'on compare des professions semblables, les salaires offerts dans le secteur public sont non seulement similaires à ceux offerts dans le secteur privé, mais ils sont beaucoup plus équitables en particulier pour les femmes, les travailleurs racisés et les travailleurs autochtones.

L'étude intitulée *Refermer l'écart : la différence que font les salaires du secteur public* réalisée par le Centre canadien des politiques alternatives a été réalisée à partir des données les plus précises disponibles, soient celles sur le salaire annuel de 2,5 millions de Canadiens dans 520 professions différentes compilées dans le cadre de l'*Enquête nationale auprès des ménages de 2011* (ENM). Les auteurs de l'étude, Kate McInturff et Paul Tulloch, se sont inspirés de la *La lutte des salaires*, une étude du SCFP qui compare le salaire des travailleurs à temps plein des secteurs public et privé. Ils ont également tenu compte de la situation des travailleurs autochtones et racisés ainsi que du niveau de scolarité.

Les auteurs ont constaté que des écarts importants persistent dans tous les domaines pour plusieurs raisons. Toutefois, les écarts sont encore plus importants dans le secteur privé.

- Dans le secteur privé, les travailleurs autochtones ayant fréquentés

l'université touchent 44 % de moins que leurs homologues non autochtones. Dans le secteur public, l'écart salarial est de 14 %.

- Dans le secteur privé, les femmes ayant fréquentées l'université gagnent 27 % de moins que les hommes dans le secteur privé. Dans le secteur public, l'écart salarial est de 18 %.
- Dans le secteur privé, les travailleurs racisés ayant fréquentés l'université touchent 20 % de moins que leurs homologues non racisés. Dans le secteur public, l'écart salarial est de 12 %.

Selon McInturff, « les salaires sont plus élevés dans le secteur public précisément pour les groupes de personnes qui font l'objet de la discrimination la plus importante dans le secteur privé, et ce, parce que le secteur public en fait davantage pour corriger ces pratiques discriminatoires. Il n'en résulte pas des salaires supérieurs, mais un système de rémunération plus équitable ». Les taux plus élevés de syndicalisation, les lois relatives à l'équité salariale et un meilleur accès aux avantages sociaux pour les familles sont autant de mesures qui contribuent à réduire la discrimination salariale dans le secteur public.

En moyenne, lorsque l'on compare des professions semblables dans les deux secteurs, les salaires offerts aux travailleurs à temps plein du secteur public étaient de 2,3 %

plus élevés en 2010, soit la période couverte par l'*Enquête nationale auprès des ménages de 2011*.

McInturff conclut : « Dans les faits, les salaires offerts dans le secteur public sont inférieurs pour certains travailleurs parmi les mieux rémunérés de notre économie. La différence entre les salaires des secteurs public et privé est tributaire de niveaux de discrimination plus élevés dans le secteur privé et d'un système de rémunération plus équitable dans le secteur public ».

L'étude du CCPA utilise les niveaux salariaux de 2010 parce qu'il s'agit de l'année la plus récente au cours de laquelle des données détaillées ont pu être recensées dans le cadre de l'*Enquête nationale auprès des ménages* et du recensement. Depuis, les augmentations salariales dans le secteur public ont été beaucoup moins importantes que dans le secteur privé. Les données relatives aux règlements salariaux compilées par le ministère du Travail montrent que les conventions collectives du secteur public sont assorties d'augmentations moyennes de 5,9 % sur quatre ans depuis 2010 alors que les conventions du secteur privé ont été assorties d'augmentations de 8,1 % au cours de la même période. Si on tient compte de cet écart de 2,2 %, la différence entre les deux secteurs enregistrée en 2010 a probablement été éliminée en raison de la faible croissance salariale observée dans le secteur public.

## Deux visions s'opposent quant à l'utilisation du surplus fédéral

Après sept ans de déficit et l'ajout de 144 milliards de dollars à la dette fédérale, le gouvernement conservateur prévoit engranger un surplus en 2015-2016.

Le gouvernement a toutefois omis de mentionner que s'il avait maintenu les taxes et les impôts au même niveau en proportion de l'économie, le déficit aurait déjà été éliminé depuis longtemps sans réduction dans les dépenses publiques.

Une grande question demeure toutefois : que devrions-nous faire de ce surplus?



### Le plan de fractionnement du revenu du gouvernement Harper profite aux riches

Le gouvernement Harper a clairement indiqué ce qu'il entendait faire : réduire davantage les impôts, notamment pour les contribuables à revenu élevé. En octobre, dans le cadre de son « plan pour les familles », le gouvernement a annoncé son régime de fractionnement du revenu aux fins de l'impôt.

Selon les calculs du gouvernement, la réduction de l'impôt attribuable au fractionnement du revenu coûtera au gouvernement fédéral 2,4 milliards de dollars par année. C'est beaucoup d'argent qui pourrait être utilisé à meilleur escient.

En fait, la plupart des avantages rattachés au fractionnement du revenu profiteront aux Canadiens qui en ont le moins besoin. Une analyse réalisée par l'Institut C. D. Howe a révélé que 86 % des ménages canadiens – les particuliers, les parents seuls, les familles sans enfant ou avec des enfants plus âgés, les familles touchant des revenus faibles et moyens et les couples avec revenus dans la même fourchette d'impôt – ne profiteront pas du fractionnement du revenu. En revanche, une petite proportion des familles qui touchent plus de 100 000 dollars empochera 70 % des avantages du programme, comme l'a démontré Kathleen Lahey, professeure de droit à l'Université Queen's.

Les autres éléments du plan du gouvernement Harper offrent peu d'avantages nets pour les familles avec enfants dont les parents travaillent. On parle d'un peu plus d'un dollar par jour par enfant, ce qui couvre à peine dix minutes de service de garde par jour.

Finalement, le plan du gouvernement Harper permettra d'envoyer des chèques à un petit nombre de familles triées sur le volet, à quelques mois des élections fédérales. Il existe assurément une façon plus juste et plus efficace de venir en aide aux familles qui travaillent.

### Le plan du NPD pour des services de garde abordables

Le plan du NPD pour des services de garde abordables offrirait des services de garde d'enfants accessibles et de qualité aux familles canadiennes pour un maximum de 15 dollars par jour. Ce plan permettrait à certaines familles de réaliser des économies d'au moins 35 dollars par jour par enfant ou de 10 000 dollars par année.

Ce plan permettrait la création de plus de 500 000 places supplémentaires en garderie d'ici 2018-2019 et d'un million de nouvelles places d'ici 2020. Ce plan coûterait au gouvernement fédéral 5 milliards de dollars par année, mais le coût net réel pour le gouvernement serait moins de la moitié de ce montant. Le programme constituerait en effet un puissant stimulant pour l'économie. Il créerait plus de 200 000 emplois, en plus de générer des recettes supplémentaires pour les gouvernements fédéral et provinciaux.

Mais avant tout, un tel plan permettrait à un million d'enfants canadiens d'avoir accès à des services de garde publics abordables et de grande qualité. Les parents disposeraient ainsi de meilleurs choix pour leurs enfants.

Les différences de points de vue sont claires. En fin de compte, ce sont les électeurs qui opteront pour la vision qu'ils préfèrent.

Consultez le site [garderiespubliques.org](http://garderiespubliques.org) pour en apprendre un peu plus sur les avantages du plan pour des services de garde publics.



## TENDANCES **COMMERCE INTERNATIONAL**

# Accords commerciaux : les citoyens doivent s'impliquer

Les Conservateurs utilisent les accords commerciaux internationaux pour réduire de façon permanente la taille des gouvernements et augmenter la privatisation. Comment? Les accords commerciaux réduisent la capacité du gouvernement fédéral et des provinces de réglementer les activités économiques au Canada et à l'étranger.

Bon nombre de Canadiens pourraient être surpris d'apprendre que depuis 2009, le gouvernement conservateur a amorcé des négociations ou signé plusieurs accords commerciaux internationaux. Parmi les exemples importants, notons l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne, les négociations sous la gouverne des États-Unis du Partenariat transpacifique avec douze pays, l'Accord de libre-échange Canada-Corée et les accords inspirés de l'ALENA conclus avec plusieurs pays de l'Amérique latine. Plus récemment, les Conservateurs ont participé aux discussions de l'OMC sur l'Accord sur le commerce des services (ACS). En vertu de cette entente, les services publics seraient régis par les accords commerciaux.

Les Conservateurs affirment que les accords commerciaux ouvrent de « nouveaux » marchés. Or, nous échangeons déjà avec la plupart des pays avec lesquels nous avons signé des accords. En réalité, ces accords nous mettent en concurrence avec des régions comme l'Europe de l'Est où les salaires sont plus bas et la réglementation plus souple, ce qui exerce une pression à la baisse sur les salaires au Canada.

Les choix en matière de politique commerciale ne devraient pas être laissés

entièrement entre les mains des soi-disant experts et lobbyistes du secteur privé. Il s'agit d'un enjeu politique qui touche tous les citoyens. La politique commerciale du Canada devrait faire l'objet d'un débat public. La participation citoyenne est aussi primordiale. Finalement, les principes sous-jacents des négociations commerciales avec d'autres pays devraient refléter les valeurs de coopération, de solidarité et de développement durable chères aux travailleurs canadiens.

Cela peut sembler difficile, mais ces valeurs sont précisément celles qui ont incité les activistes européens à amorcer des discussions à l'échelle locale et à mettre au point des solutions de rechange progressistes aux accords commerciaux privilégiés par les entreprises. Sous la bannière « Trade isn't working » (Le commerce ne fonctionne pas), une cinquantaine d'organismes et de réseaux européens ont uni leurs efforts pour proposer une alternative au libre-échange. Ils forment l'Alternative Trade Mandate Alliance (Alliance pour une alternative commerciale).

L'Alliance vise à développer une capacité d'organisation locale afin de permettre aux citoyens de participer aux discussions relatives au libre-échange et d'être entendus.

En Europe, la mobilisation sur les enjeux relatifs au commerce a permis aux citoyens de se familiariser avec le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) et de s'y opposer. L'ISDS permettrait aux entreprises de contourner les systèmes de justice locaux. Elles pourraient contester des lois adoptées

démocratiquement en recourant à un système d'arbitrage international, ce qui est profondément injuste.

Le tollé soulevé par l'ISDS a fait en sorte que les partis et les mouvements de centre-gauche au Royaume-Uni, en France et en Allemagne ont pris position contre les dispositions relatives aux règlements de différends entre investisseurs et États. La conscientisation et l'opposition à l'ISDS ont pris tellement d'ampleur que le nouvel accord Japon-Australie ne renferme pas de disposition de cette nature.

Il s'agit d'un gain important, que nous pouvons aussi réaliser au Canada. Le SCFP fait partie du Réseau pour le commerce juste. Le syndicat invite les groupes locaux de partout au Canada à s'inspirer des actions de nos partenaires européens en organisant des discussions sur les effets des accords commerciaux.

Les objectifs du Réseau sont les suivants :

- accroître la conscientisation aux dangers des accords sur le commerce et les investissements.
- dissiper le mythe selon lequel s'opposer au libre-échange ou le critiquer, c'est être contre le commerce.
- imaginer et promouvoir une vision alternative pour des accords de commerce justes qui profitent à la majorité, pas seulement à l'élite internationale des affaires.

### ■ **Graham Cox**

Découvrez comment vous ou votre section locale pouvez vous impliquer en visitant [tradejustice.ca/fr](http://tradejustice.ca/fr)

# Le système de santé canadien est incomplet

L'assurance-médicament, c'est quoi? Bon nombre de Canadiens ne le savent tout simplement pas. Cette méconnaissance est toutefois excusable. En effet, le Canada est le seul pays dont le système de soins de santé universel ne comporte pas de régime d'assurance-médicaments national.

L'assurance-médicaments est un régime d'assurance national financé et administré par le public, qui couvre le coût d'obtention des médicaments essentiels, un peu à la façon de l'assurance-maladie qui couvre les coûts rattachés aux soins offerts par les médecins ou en milieu hospitalier.

Au Québec, les personnes qui n'ont pas d'assurance privée sont couvertes par le régime public d'assurance-médicaments. Certaines autres provinces acquittent une partie des coûts des médicaments pour les aînés, mais d'autres provinces n'offrent aucune protection. La plupart des

Canadiens doivent payer le plein montant, à moins que leur emploi ne leur donne droit à un tel régime. Les coûts des médicaments au Canada sont parmi les plus élevés de l'OCDE. Par conséquent, un grand nombre de personnes ne peuvent tout simplement pas se permettre de se procurer les médicaments dont elles ont besoin.

Mais est-ce qu'un régime public d'assurance-médicaments public serait coûteux? Absolument pas! Un régime de protection national permettrait en réalité d'épargner s'il était accompagné de mesures visant à réduire le coût des médicaments, comme celles adoptées par plusieurs autres pays. Un régime public favoriserait également un accès égal aux médicaments d'ordonnance pour tous les Canadiens. La consommation des médicaments serait aussi mieux encadrée. Grâce au régime public, les citoyens, les gouvernements canadiens et nos régimes d'assurance en milieu

de travail pourraient épargner jusqu'à 10 milliards de dollars par année en médicaments et en coûts connexes.

L'Association médicale canadienne, les provinces, les syndicats, les groupes d'aînés et de nombreux autres intervenants sont en faveur d'un régime national d'assurance-médicaments. Les avantages sont nombreux. Malheureusement, le gouvernement conservateur est contre l'idée. Toutefois, si nous réussissons à mobiliser suffisamment de gens, nous ferons en sorte de changer les choses. Et pour le mieux!

Consultez la plus récente édition de *Pourparlers* ([scfp.ca/pourparlers](http://scfp.ca/pourparlers)) pour en apprendre davantage sur le coût croissant des régimes d'assurance à but lucratif. Visitez [pharmacarenow.ca](http://pharmacarenow.ca) pour savoir comment vous pouvez vous impliquer afin qu'un régime national d'assurance-médicaments voit le jour.

## LES INVESTISSEMENTS PUBLICS OFFRENT UN MEILLEUR RENDEMENT

### Explications du tableau de la page 1

La croissance économique est trois fois plus lente durant la présente reprise que lors des reprises des années 1980 et 1990. Les hausses de l'emploi et des salaires sont également anémiques.

Or, ce n'est pas parce que les entreprises manquent d'argent pour investir. En effet, elles disposent de 600 milliards de dollars en fonds non utilisés, un montant record qui n'est pas injecté dans l'économie. Les entreprises ne manquent pas de main-d'œuvre non plus, car il y a plus de 1,2 million de personnes sans emploi au Canada et des centaines de milliers d'autres qui sont sous-employées.

Pourtant si on se fie à l'idéologie économique des Conservateurs, tout est en place pour favoriser la reprise : un budget équilibré, des impôts bas, de faibles taux d'intérêt, des entreprises qui disposent de capitaux, une main-d'œuvre abondante, le libre-échange et une croissance des salaires limitée. Alors pourquoi l'économie piétine-t-elle encore?

Comme l'illustre le tableau en page 1, les

dépenses publiques exercent une influence beaucoup plus grande sur l'économie que les réductions des taxes et des impôts. En effet, la réduction des dépenses conjuguée à une réduction des taxes et des impôts freine la croissance économique, augmente le chômage et réduit la croissance des salaires.

Les investissements dans les services de garde à l'enfance sont ceux qui contribuent le plus à la création d'emplois et la croissance économique, alors que les réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés sont celles qui ont le moins d'impact.

Les Canadiens sont des travailleurs qualifiés, vaillants, consciencieux et productifs. Notre économie va mal parce que les politiques économiques du gouvernement fédéral sont mauvaises. Il est temps d'y remédier.

Les multiplicateurs économiques du ministère fédéral des Finances et de deux sociétés d'analyse économique du secteur privé très réputées ont servi de base pour ce tableau.

